

Synthèse

Les enjeux de l'autosurveillance : le bon état des masses d'eau

La maîtrise des rejets urbains de temps de pluie est, après les rejets de station d'épuration, le principal levier pour améliorer la qualité de nos masses d'eau. C'est aujourd'hui la priorité du 10e programme de l'agence de l'eau RM&C (et des autres?).

Malgré la complexité apparente de la collecte et de la capitalisation des données de l'autosurveillance, elles sont très importantes pour mener à bien cette démarche collective d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Ces données sont d'ores et déjà indispensables pour les services police de l'eau pour juger de la conformité des systèmes. Au-delà des calculs de prime pour épuration, les agences de l'eau auront prochainement besoin de ces données pour évaluer les pressions polluantes sur les masses d'eau (Échéance DCE 2015). Enfin, ces données constituent un outil précieux pour les collectivités pour optimiser le fonctionnement et la gestion de leurs systèmes d'assainissement dans un objectif de préservation de la qualité de leurs milieux.

Le volet réglementaire : un gros potentiel d'amélioration

Le cadre réglementaire est en pleine évolution avec une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés.

La révision de l'arrêté du 22 juin 2007 est en cours, avec de nombreuses consultations ; il est projeté de la soumettre devant les instances officielles (Commission Consultative d'Évaluation des Normes, Mission Interministérielle de l'Eau) le 7 juin prochain.

La reprise du commentaire technique, qui permettra de préciser définitions et principes, notamment sur la métrologie, l'évaluation des flux polluants, le contrôle des effluents non domestiques et assimilés domestiques, le diagnostic régulier (ou permanent). Le ministère s'appuiera pour cela sur des groupes de travail récemment mis en place pour une finalisation des travaux avant la fin de l'année 2012.

Les questions relatives aux données sont nombreuses : formats, collecte, capitalisation, analyse, interprétation, partage soulèvent de nombreuses difficultés. Des outils ont été conçus avec un objectif à 2014. Il est probable que ce thème soit le chantier suivant.

Le constat est que le ministère et les institutions sont à l'écoute des scientifiques et des acteurs de terrain pour faire évoluer le cadre réglementaire et les demandes des services police de l'eau pour plus de pragmatisme et de pertinence au sein des outils de centralisation et capitalisation de ces données. Les groupes de travail du Graie, sur l'autosurveillance des réseaux et sur les effluents non domestiques, qui rassemblent collectivités, scientifiques, exploitants et partenaires institutionnels, apportent leurs contributions à la consultation.

Le déploiement de l'autosurveillance sur le territoire : on progresse !

La mise en place du groupe de travail régional en 2006 a été motivée par une mise en œuvre trop lente de l'autosurveillance en dehors des plus grosses collectivités. Même si le bilan reste en deçà des objectifs des agences de l'eau, on progresse : on atteint aujourd'hui 60% des réseaux d'assainissement de plus de 10 000 équivalents habitants en capacité, mais seulement 26% des collectivités de 10 000 à 50 000 eh.

Les connaissances et savoirs-faires progressent également. Les travaux sur la mesure en continu des débits et de la turbidité ont démontré leur pertinence, notamment pour les rejets de temps de pluie, face aux multiples sources d'incertitudes qui entachent les campagnes de mesure. Scientifiques et techniciens s'associent pour concevoir des ouvrages favorisant la mesure et qui plus est, contribuant à l'amélioration de la qualité des rejets de temps de pluie.

La présentation de Philippe Cognie de Lyonnaise des eaux confirme qu'il existe des solutions relativement simples, robustes, autonomes et accessibles financièrement pour équiper des points de rejets pour des petites collectivités.

Pour les plus gros systèmes d'assainissement, les collectivités exploitent ces données pour améliorer la conception et le fonctionnement des ouvrages (notamment réglage de seuils de déversoirs et optimisation des capacités de stockage). Le couplage des mesures et modèles, comme illustrés par CG92 est une réelle plus-value. L'utilisation des mesures en continu présente de belles perspectives, comme a pu l'expérimenter Chambéry Métropole notamment pour le paramètre turbidité.

De l'intérêt de l'apprentissage collectif sur un thème à enjeux économiques et environnementaux forts.

L'évolution des connaissances sur la métrologie et la connaissance des effluents, l'évolution de pratique et l'exploitation des données de l'autosurveillance et les questionnements en cours sur le cadre réglementaire peuvent conduire à un système de réglementation évolutif grâce à l'apprentissage collectif.

On voit aujourd'hui apparaître une demande réglementaire de mesure systématique de nouveaux paramètres N et P : face aux incertitudes liées aux prélèvements et analyses et face aux progrès de la mesure en continu, faudrait-il insister sur des paramètres plus simples mais sur lesquels nous pourrions disposer d'historiques et de mesures en continu plutôt que sur des paramètres acquis ponctuellement que nous ne pourrions pas interpréter ?

Faute de bonne mesure de la qualité des effluents de temps de pluie, il est proposé au sein du futur arrêté, des règles en nombre de déversements, ou zéro rejets pour un débit de référence à la station d'épuration. Or, les scientifiques ont démontré qu'il n'y avait aucune corrélation entre débit et flux rejetés. L'accès à la mesure en continue permettrait-elle d'établir effectivement des règles en flux de pollution ?

Il est en tous cas urgent d'étudier les potentialités réelles de la mesure en continu dans une perspective réglementaire.

Il est donc tout aussi essentiel de poursuivre les efforts au niveau des collectivités pour mettre en place des outils d'autosurveillance adaptables et qui fournissent des données qui ont du sens en termes de gestion et d'optimisation des systèmes d'assainissement.

Merci à l'ensemble des intervenants de la journée et du groupe de travail régional

Lionel MERADOU, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse -Henri-Noël LEFEBVRE, Agence de l'eau Loire-Bretagne-Julien LABALETTE, DEB - Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement-Laurent TESTARD, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse -Philippe COGNIE, Lyonnaise des eaux -Christian ROUX, CG 92 -Jean-Luc BERTRAND-KRAJEWSKI, INSA de Lyon-Cédric FAVRE, Chambéry Métropole-Gislain LIPEME KOUYI, INSA de Lyon - Régis VISIEDO, GRAND LYON-Frédéric CHERQUI, INSA de Lyon/UCBL-Jean-Christophe DE MASSIAC, G2C Environnement



Synthèse rédigée par Elodie BRELOT

La synthèse et les actes des journées précédentes sont disponibles sur le site internet du Graie

www.graie.org

The image shows the cover of a brochure for the 7th Regional Exchange Day. At the top right is the Graie logo. Below it, the text reads "7^{ÈME} JOURNÉE D'ÉCHANGES RÉGIONALE". A yellow box contains the title "Autosurveillance des réseaux d'assainissement". Below this, the subtitle "Retours d'expérience Evolution - Ambition" and the theme "Mesures - Capitalisation des données" are listed. A small graphic of a magnifying glass over a grid is shown. The date and time "Jeudi 22 mars 2012 de 9h30 à 17h00" and the location "Amphithéâtre Lespinasse - INSA de Lyon - Campus de la Doua VILLEURBANNE (69)" are provided. At the bottom, contact information for the research group is given: "GROUPE DE RECHERCHE RHÔNE ALPES SUR LES INFRASTRUCTURES ET L'EAU", "Domaine scientifique de la Doua - rd, bd Naini Boit - BP 52132 - 69603 Villeurbanne cedex", "Tel : 04 72 43 83 68 - Fax : 04 72 43 92 77 - inscription@graie.org - www.graie.org". On the left side, vertical text reads "RESEAU REGIONAL D'ECHANGES AUTOSURVEILLANCE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT".